

Communiqué du 29 mars 2019

Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)

Païement du dividende de l'année 2018

L'Assemblée générale de la Caisse régionale s'est tenue le 22 mars 2019.

Elle a décidé la distribution d'un **dividende de 3,96 € par C.C.A.** de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne et sa mise en paiement le 28 mars 2019.

Les ayants-droit sont les porteurs de C.C.A. après dénouement du carnet d'ordres à fin février.

Par conséquent, **le prix indicatif de référence du C.C.A.**, après paiement du dividende, **sera de 259,89 €** (263,85 € - 3,96 €).

Ce prix sera retenu pour toutes les transactions à compter du 29 mars 2019 jusqu'à fin juin 2019.

La prochaine valorisation aura lieu fin juillet 2019.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,
siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes.
Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en
Assurances sous le n° 07 019 188.